Nations Unies A/65/832

Assemblée générale

Distr. générale
3 mai 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 18 b) de l'ordre du jour
Questions de politique macroéconomique : système financier international et développement

Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom du Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale, composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies suivants : Commonwealth des Bahamas, Royaume de Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Principauté du Liechtenstein, Malaisie, Principauté de Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, République des Philippines, État du Qatar, République du Rwanda, République de Saint-Marin, République du Sénégal, République de Singapour, République de Slovénie, Suisse, Uruguay et République socialiste du Viet Nam, j'ai l'honneur de vous transmettre les apports au G-20 relatifs à la sécurité alimentaire et à l'instabilité des prix des produits de base (annexe I) et au développement économique et à la durabilité novatrice : promouvoir la croissance de villes viables (annexe II).

Au nom du Groupe, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale au titre du point 18 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Vanu Gopala **Menon**

11-32112 (F) 050511 100511

Annexe I à la lettre datée du 2 mai 2011 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Apports au G-20 du Groupe pour la gouvernance mondiale relatifs à la sécurité alimentaire et à l'instabilité des prix des produits de base

1. Le Groupe pour la gouvernance mondiale[a] prend acte de l'ambitieux programme français pour la présidence du G-20 et se réfère à la question de la sécurité alimentaire et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires, à l'ordre du jour du G-20.

2. Compte tenu notamment des multiples autres crises actuelles qui lèsent démesurément les pays en développement, le Groupe s'inquiète de la situation alimentaire du monde. Il reconnaît aussi la nécessité urgente d'améliorer la coordination et la cohérence des politiques de sécurité alimentaire et la coopération internationale en la matière, ce qui importe pour renforcer les capacités techniques et financières des pays en développement afin qu'ils puissent accroître durablement leur productivité agricole, leurs débouchés et la consommation de denrées alimentaires pour satisfaire la demande actuelle et future et rendre les aliments accessibles à tous.

3. Or, avec une population mondiale estimée actuellement à 6,91 milliards de personnes et qui pourrait atteindre 7,5 à 10,5 milliards en 2050, cette demande ne fait que croître. Notre problème commun est donc d'élaborer des stratégies et propositions mondiales de nature à mieux gérer et atténuer les risques d'excessive instabilité du prix des aliments sans déformer le comportement du marché. Ces propositions devraient d'ailleurs compléter les importants débats et travaux d'autres forums multilatéraux comme la FAO et l'OMC. Nos efforts devraient donc être axés sur le renforcement de la gouvernance mondiale pour la sécurité alimentaire tout en s'ajoutant aux travaux des divers forums multilatéraux et organismes internationaux. À cet égard, nous saluons la réforme du Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire, y compris la création d'un groupe d'experts de haut niveau, et nous encourageons ses travaux.

4. Le Groupe constate que l'excessive instabilité des prix joue en deux sens et suscite dans les pays tant exportateurs qu'importateurs une incertitude qui affecte la demande d'aliments, leur production, les décisions d'investissement et l'accès global à ces denrées. Le problème mondial de la sécurité alimentaire et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires devrait donc être abordé holistiquement en tenant compte des problèmes que posent l'augmentation et la baisse excessives de ces prix. De même, il faudrait se pencher sur la question de la salubrité des aliments. Tout en améliorant beaucoup l'accès à ceux-ci, une telle démarche globale pourrait donner aux producteurs la confiance nécessaire pour investir dans la production et aider les importateurs à établir leurs budgets

[a] Le Groupe comprend les États Membres de l'Organisation des Nations Unies suivants : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

alimentaires. Des efforts accrus de transfert des technologies à des conditions mutuellement acceptables pour appuyer les efforts des pays en développement et accroître la productivité sont donc importants à cet égard. De plus, des instruments efficaces de gestion des risques pourraient aider les agriculteurs et les industries d'amont et d'aval face aux risques dus à l'instabilité des prix tout en assurant une offre d'aliments plus stable.

5. Par ailleurs, le Groupe reconnaît qu'il faut se pencher sur les différents facteurs qui affectent la sécurité alimentaire et l'instabilité excessive des prix des denrées alimentaires, dont l'un, fort important, est le commerce et notamment les problèmes liés aux mesures qui le déforment comme les subventions incompatibles avec les règles de l'OMC. Or, ces mesures protectionnistes affectent la production et menacent donc les moyens d'existence dans les nations tant développées qu'en développement qui importent ou exportent des aliments. Il faut aussi se pencher, entre autres, sur les questions de l'investissement agricole, de l'accès à la terre, du crédit, de l'infrastructure et de l'assistance technique. De plus, des problèmes planétaires comme les changements climatiques, l'épuisement des ressources naturelles et l'accroissement de la population mondiale créent pour la production alimentaire des risques graves et on ne saurait éviter d'en parler dans nos débats ni de les prendre en compte dans nos actes ultérieurs.

6. Le Groupe estime que, sous l'OMC, un système universel d'échange, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable est essentiel à la sécurité alimentaire. Il donnerait à tous les acteurs les garanties nécessaires pour financer et promouvoir le développement rentable du secteur agricole. Dans ce contexte, la conclusion favorable du Programme de Doha pour le développement de l'OMC est essentielle et n'a que trop attendu. Le Groupe invite donc le G-20 à renouveler son engagement politique et à agir d'urgence pour faire avancer le processus. Pour réaliser cet objectif au plus vite, l'adhésion de toutes les parties prenantes est elle-même primordiale. La conclusion rapide du Programme de Doha pour le développement renforcera le rôle de moteur de la croissance et du développement joué par le commerce. La création de possibilités de développer le secteur agricole et de le rendre plus productif aidera aussi à trouver pour la sécurité alimentaire des solutions à long terme.

Annexe II à la lettre datée du 3 mai 2011 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies

Apports au G-20 du Groupe pour la gouvernance mondiale relatifs au développement économique et à la viabilité novatrice : promouvoir la croissance de villes vivables

1. Le Groupe pour la gouvernance mondiale[b] se félicite du Consensus de Séoul pour une croissance collective en faveur du développement qui expose la volonté du G-20 de travailler en partenariat avec les autres pays en développement pour promouvoir une croissance plus forte et réduire la pauvreté et l'écart de développement. Le Consensus de Séoul aidera à renforcer l'objectif du G-20 pour « une croissance forte, durable et équilibrée ». Le Groupe se félicite aussi de ce que la France ait l'intention, pendant sa présidence du G-20, de s'attacher à la mise en œuvre des décisions prises lors des précédents Sommets du G-20, y compris sur la question du développement.

2. Le Groupe rappelle ses vues sur les efforts du G-20 visant à encourager le développement, exposées dans un document de l'ONU (A/65/395) daté du 28 septembre 2010. Il estime que ces efforts devraient dégager des synergies novatrices pour renforcer l'efficacité des politiques de croissance nationales, régionales et mondiales. On admet de plus en plus que les ressources et politiques de croissance doivent s'occuper des problèmes de l'urbanisation rapide. En effet, alors que les populations urbaine et rurale sont actuellement égales, ONU-Habitat prévoit que d'ici à 2050, les citadins représenteront probablement 86 % de la population dans le monde développé et 67 % dans les régions moins développées. En gros, on estime que 7 personnes sur 10 vivront en zone urbaine en 2050[c]. L'urbanisation la plus rapide aura lieu en Asie et en Afrique; selon les projections d'ONU-Habitat, la population de celle-ci doublera, passant de 1 milliard en 2009 à 2 milliards en 2050 et la part des villes y passera de 40 % à 62 % de la population[d].

3. Le Groupe reconnaît que les problèmes de l'urbanisation sont innombrables; non seulement ils grèvent les ressources et l'infrastructure mondiales mais ils se poseront immensément pour le développement durable et face aux changements climatiques. L'absence d'un bon assainissement, de logements convenables, de transports accessibles et d'un air pur sévit déjà dans de nombreuses villes des pays en développement. Il y a aussi la surexploitation des ressources existantes : les fleuves pollués, écosystèmes entiers endommagés et forêts dévastées. Vu l'inquiétude grandissante de beaucoup de pays devant les changements climatiques, faire face à ces questions y a pris et y prendra une importance incontournable. Tous, nous avons donc intérêt à ce que les villes se développent de manière vivable.

---

[b] Le Groupe comprend les États Membres de l'Organisation des Nations Unies suivants : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Costa Rica, Émirats arabes unis, Guatemala, Jamaïque, Koweït, Liechtenstein, Malaisie, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suisse, Uruguay et Viet Nam.

[c] *L'état des villes dans le monde 2010-2011 – Villes pour tous : combler le fossé urbain* (ONU-Habitat, 2010).

[d] *L'état des villes africaines 2010 – Gouvernance, inégalités et marchés fonciers* (ONU-Habitat, 2010).

4. Par ailleurs, le Groupe note qu'une urbanisation bien gérée peut être un moteur essentiel du développement de nombreux pays. De plus, l'essor des centres urbains peut avoir un effet positif sur celui des campagnes, vu leur relation symbiotique : la croissance des premiers encouragera encore le flux des ressources vers les secondes. Il s'agit de veiller à ce que, parallèlement au développement rural, la croissance de nos villes reste viable à long terme.

5. Les 28 pays membres du Groupe sont dans diverses parties du monde – Asie et Pacifique, Afrique, Moyen-Orient, Caraïbes, Amérique latine, Europe – mais ils ont tous constaté la nécessité de gérer l'urbanisation pour susciter puis préserver les bienfaits du développement. Le Groupe voudrait donc présenter ci-après ses perspectives sur des domaines où les pays pourraient orienter leurs politiques afin de mieux promouvoir la croissance de villes vivables :

- **Planification à long terme intégrée**. Il faut une planification prévisionnelle intégrée conciliant des besoins divers et rivaux (économique/social, logements/industries) pour gérer les problèmes des goulets de l'infrastructure, de la pollution et des changements climatiques, ainsi que pour fournir des aménagements et services de base, entre autres problèmes de l'urbanisation. À cet égard, le Groupe note l'importance de la concertation et de la coopération avec les citadins, notamment pauvres ou désavantagés, pour mieux leur permettre d'obtenir un logement et des résultats économiques (métiers, emploi) et sociaux (éducation, santé) meilleurs;

- **Coordination et mise en œuvre efficaces**. Il faut œuvrer avec les services publics compétents, au niveau national ou local, suivant le cas, pour planifier et exécuter des stratégies d'urbanisme cohérentes et institutionnaliser ces procédures de coopération afin d'en faire la norme. Le Groupe note aussi qu'il importe de développer et d'encourager le respect des normes réglementaires. Cela engloberait des codes de la construction ainsi que la prise en compte des normes écologiques voulues;

- **Faire fonctionner les marchés**. Il faut étudier des options nouvelles pour une allocation plus efficace des ressources rares liées au développement urbain (eau, qualité de l'air, utilisation des terres), autant que possible;

- **Contrat social**. Il faut susciter une ambiance de bien-être et d'harmonie, grâce par exemple à un contrat social de vie urbaine pluriethnique pour encourager un sentiment d'aise et de convivialité entre personnes de races différentes. C'est primordial pour rendre une ville vivable;

- **Innovation constante**. Il faut trouver de nouvelles méthodes pour améliorer la vivabilité des villes en recourant à la technologie (par exemple pour alimenter sans polluer en énergie et en eau) par la recherche-développement, en adaptant les solutions et les techniques que d'autres ont inventées, et en partageant les expériences du développement urbain;

- **Réduction du risque de catastrophe**. Vu les récentes catastrophes qui ont sévi dans plusieurs pays du monde, il devient nécessaire d'accroître la résilience des villes et des zones urbaines, notamment en faisant prendre conscience des options et des mesures de réduction des risques aux habitants et aux autorités locales et en mobilisant la volonté et l'appui politiques pour englober la réduction des risques dans la planification du développement urbain et dans les équipements essentiels comme les écoles et les hôpitaux.

6. Promouvoir la croissance de villes vivables est une question importante et de nombreux pays ont tout intérêt à obtenir des résultats concrets dans ce domaine du développement. À cet égard, le Groupe espère que la promotion de la croissance de villes vivables sera examinée dans le cadre de l'agenda international du développement, notamment au prochain Sommet du G-20 à Cannes, en France, car, pour les citoyens de nombreux pays en développement, cela se traduira par un développement tangible et pragmatique. En particulier, nous invitons le G-20 à faire participer à ses débats les pays tant développés qu'en développement, l'Organisation des Nations Unies, les banques multilatérales et d'autres organisations internationales. Le Groupe attend avec intérêt de coopérer avec la France, présidente du Sommet du G-20 à Cannes, avec d'autres pays membres du G-20 et avec les organisations multilatérales.